

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE
TUNINVEST - SICAR**

Siège social : Immeuble Iris – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2008, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Fayçal DERBEL.

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2008

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
		<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
ACTIFS				
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations financières		5 017 399	4 894 279	4 626 271
Moins : provisions		(515 100)	(504 513)	(315 100)
	3	<u>4 502 299</u>	<u>4 389 766</u>	<u>4 311 171</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>4 502 299</u>	<u>4 389 766</u>	<u>4 311 171</u>
 ACTIFS COURANTS				
Autres actifs courants	4	486 120	509 669	251 888
Placements et autres actifs financiers	5	1 741 280	1 901 981	2 282 646
Liquidités et équivalents de liquidités		896	104 448	49 446
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>2 228 296</u>	<u>2 516 098</u>	<u>2 583 980</u>
 TOTAL DES ACTIFS		<u>6 730 595</u>	<u>6 905 864</u>	<u>6 895 151</u>

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2008	2007	2007
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		4 830 000	4 830 000	4 830 000
Réserves		472 088	414 116	414 116
Résultats reportés		425 268	454 654	454 654
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>5 727 356</u>	<u>5 698 770</u>	<u>5 698 770</u>
Résultat de la période		521 290	690 157	704 786
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	<u>6 248 646</u>	<u>6 388 927</u>	<u>6 403 556</u>
FONDS DE CAPITAL RISQUE		<u>-</u>	<u>57 080</u>	<u>-</u>
PASSIFS				
PASSIFS COURANTS				
Autres passifs courants	7	481 949	459 857	491 595
TOTAL DES PASSIFS		<u>481 949</u>	<u>459 857</u>	<u>491 595</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>6 730 595</u>	<u>6 905 864</u>	<u>6 895 151</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	8	832 957	820 868	849 610
Autres revenus	9	490	79	35 853
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>833 447</u>	<u>820 947</u>	<u>885 463</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Dotations aux provisions		200 000	-	-
Reprises sur provisions		-	-	(105 073)
Charges nettes sur cession de titres	10	30 168	21 343	106 456
Autres charges d'exploitation	11	79 424	108 626	178 402
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>309 592</u>	<u>129 969</u>	<u>179 785</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>523 855</u>	<u>690 978</u>	<u>705 678</u>
Autres pertes ordinaires		(1 732)	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>522 123</u>	<u>690 978</u>	<u>705 678</u>
Impôts sur les sociétés		(833)	(821)	(892)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>521 290</u>	<u>690 157</u>	<u>704 786</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2008	2007	2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		521 290	690 157	704 786
Ajustements pour :				
Dotations aux provisions		200 000	-	-
Reprises sur provisions		-	-	(105 073)
Moins values sur cessions d'immobilisations financières		-	-	105 073
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	8	(455 774)	(458 728)	(458 728)
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(234 232)	(223 420)	34 361
Placements et autres actifs financiers	5	544 684	993 811	501 660
Autres passifs courants	12	(9 001)	(11 669)	(2 138)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>566 968</u>	<u>990 151</u>	<u>779 941</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3	(564 710)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	13	625 393	1 236 564	1 391 772
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>60 683</u>	<u>1 236 564</u>	<u>1 391 772</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6	(676 200)	(676 200)	(676 200)
Décaissement suite à la réduction de capital	6	-	(1 449 000)	(1 449 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(676 200)</u>	<u>(2 125 200)</u>	<u>(2 125 200)</u>
Variation de trésorerie		<u>(48 550)</u>	<u>101 515</u>	<u>46 513</u>
Trésorerie au début de la période		49 446	2 933	2 933
Trésorerie à la clôture de la période		896	104 448	49 446

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune. L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995 et n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2007.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
Titres de participation (A)	4 137 567	3 672 880	3 672 880
Titres immobilisés	650 100	812 253	650 100
Créances immobilisées (B)	229 732	409 146	303 291
Montant brut	<u>5 017 399</u>	<u>4 894 279</u>	<u>4 626 271</u>
A déduire :			
Provisions (C)	(515 100)	(504 513)	(315 100)
Montant net	<u>4 502 299</u>	<u>4 389 766</u>	<u>4 311 171</u>

A/ TITRES DE PARTICIPATION

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant libéré	Plus values
<u>Solde au 31 Décembre 2007</u>	3 672 880	
<u>Acquisition de la période</u>		
* Société TUNISAVIA	564 710	
<u>Cession de la période</u>		
* Société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	(100 013)	53 115
* Société TUNIFIL	(10)	3
<u>Solde au 30 Juin 2008</u>	<u>4 137 567</u>	<u>53 118</u>

B/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an s'élevaient au 30 Juin 2008 à D : 229.732 contre D : 303.291 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Créances sur cession des actions SOPAT-DINDY-NUTRITOP	-	84 339	-
- Créances sur cession des actions TECHNO CATHERING	9 835	26 185	19 669
- Créances sur cession des actions TUNISIA SEAWAYS	25 000	55 000	40 000
- Créances sur cession des actions HYDROSOL	194 897	243 622	243 622
	<u>229 732</u>	<u>409 146</u>	<u>303 291</u>

C/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Provisions sur titres de participation	255 000	55 000	55 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	365 174	260 100
- Provisions sur créances immobilisées	-	84 339	-
	<u>515 100</u>	<u>504 513</u>	<u>315 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2008

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>Date de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	97 642	10,000	5,121	500 000	Souscription	1995	26,39%
* Société TUNISAVIA	197 649	10,000	5,472	1 081 615	Achat en bourse et souscription	1995 et 2008	13,87%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	(a)	1996	22,17%
* Société MEDIS	78 692	10,000	8,641	680 000	Souscription (b)	1996 et 1999	8,74%
* Société Hydrosol Fondation	3 549	100,000	63,707	226 097	Souscription et achat en bourse	1997,1998,1999 et 2006	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1997 et 2000	10,00%
* Société SOVIA	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1998	1,72%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,005	399 654	Achat en bourse	1998	12,97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999	13,33%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	1999	0,03%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,01%
* Société SOTUPA	72 347	5,000	4,147	300 000	Souscription	1998	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	34 700	5,000	2,882	100 000	Souscription	1999	4,79%
				4 137 567			

(a) 15.000 actions souscrites, 13.500 actions acquises en bourse et 11.400 actions gratuites

(b) 63.000 actions souscrites, 5.000 actions attribuées en échange de 500 titres OMNIMED, suite à l'opération de fusion absorption MEDIS-OMNIMED et 10.692 actions gratuites

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2008 (SUITE)

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>Date de transaction</u>
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	(a)	1999
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999
<u>Total des titres immobilisés</u>					650 100		

(a) 15.000 actions souscrites et 10 actions acquises en bourse.

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2008	2007	2007	
- Etat, impôts différés	230 508	226 610	231 331	823
- Etat, TVA à reporter	537	851	-	(537)
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	(0)
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	0
- Autres comptes débiteurs	14 258	20 009	20 009	5 751
- Produits à recevoir (a)	280 050	302 595	43 873	(236 177)
- Charges constatées d'avances	4 092	2 929	-	(4 092)
Montant brut	795 101	818 650	560 869	(234 233)
A déduire				
- Provisions (b)	(308 981)	(308 981)	(308 981)	
Montant net	486 120	509 669	251 888	

(a) Le montant de D : 280.050, correspond principalement aux dividendes décidés par les assemblées générales ordinaires des sociétés dans lesquelles la société TUNINVEST-SICAR détient des participations.

(b) Les provisions se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391	1 391
Total	308 981	308 981	308 981

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2008	2007	2007	
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées (a)	179 416	439 086	350 075	
- Créances sur produit de cession des actions "SOPAT- DINDY-NUTRITOP", échues	607 975	372 133	433 998	
- Actions	744	744	744	
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	380 455	87 129	99 013	(281 442)
* Amen première	691 314	1 038 122	1 517 912	826 598
* Sicav Amen	21 557	20 608	21 085	(472)
Montant brut	1 881 461	1 957 822	2 422 827	544 684
A déduire :				
Provisions	(140 181)	(55 841)	(140 181)	
Montant net	1 741 280	1 901 981	2 282 646	

(a) Le compte "échéances à moins d'un an sur les créances immobilisées" se détaille comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
* Créances sur de cession des actions SOPAT- DINDY-NUTRITOP	94 175	353 415	258 318
* Créances sur de cession des actions TUNISIA SEAWAYS	30 000	25 000	30 000
* Créances sur de cession des actions HYDROSOL	48 724	48 724	48 724
* Créances sur de cession des actions TECHNO- CATHERING	6 517	11 947	13 033
Total	179 416	439 086	350 075

Note 6**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2008

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2006	6 279 000	354 597	482 918	707 455	7 823 970
Affectations approuvées par l'A.G.O du 10 Mai 2007		59 519	647 936	(707 455)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2006			(676 200)		(676 200)
Réduction du capital approuvée par l'AGE du 10 Mai 2007	(1 449 000)				(1 449 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2007				690 157	690 157
Solde au 30 Juin 2007	4 830 000	414 116	454 654	690 157	6 388 927
Résultat de la période close le 30 Juin 2007 (annulation)				(690 157)	(690 157)
Bénéfice net de l'exercice 2007				704 786	704 786
Solde au 31 Décembre 2007	4 830 000	414 116	454 654	704 786	6 403 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2008		57 972	646 814	(704 786)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2007			(676 200)		(676 200)
Résultat de la période close le 30 Juin 2008				521 290	521 290
Solde au 30 Juin 2008	4 830 000	472 088	425 268	521 290	6 248 646

Note 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2008	2007	2007	
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers				
- Etat, TVA à payer	-	-	5 607	(5 607)
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 024	-	358	3 666
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	240 000	216 000	240 000	-
- Diverses Charges à payer	3 000	7 109	10 110	(7 110)
- Créiteurs divers	50	414	-	50
- Produits constatés d'avance	234 875	236 334	235 520	(645)
Total	481 949	459 857	491 595	(9 646)

Note 8 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers			
- Dividendes des titres de participation	294 896	264 487	264 537
- Dividendes des titres SICAV	59 810	40 624	40 624
- Revenus des titres immobilisés	-	6 000	12 173
- Plus values sur cession de titres de participation	53 118	-	-
- Plus values sur cession de titres immobilisés	402 656	458 728	458 728
- Plus values sur titres SICAV	4 632	34 274	41 136
- Revenus des créances	17 845	16 755	32 412
<u>Total</u>	<u>832 957</u>	<u>820 868</u>	<u>849 610</u>

(a) : La plus value sur cession des titres immobilisés correspond à un complément de prix de vente des actions PACK SERVE réalisée au cours de l'exercice 2007, qui a été calculé sur la base des résultats de 2007 des filiales, conformément aux termes du contrat de cession du 25 décembre 2006.

Note 9 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers			
- Intérêts des comptes courants	490	79	853
- Rémunération contrat de conseil	-	-	35 000
<u>Total</u>	<u>490</u>	<u>79</u>	<u>35 853</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2008	2007	2007
- Moins value réalisées sur cession des titres immobilisées	-	-	105 073
- Moins value réalisées sur cession des titres SICAV	16 743	1 289	1 383
- Moins value latentes sur titres SICAV	13 425	20 054	-
<u>Total</u>	<u>30 168</u>	<u>21 343</u>	<u>106 456</u>

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers			
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	57 267	73 760	135 519
- Publicités, publications et relations publiques	2 795	1 008	3 408
- Frais de négociation des titres	812	5 746	5 746
- Services bancaires et assimilés	74	34	72
- Jetons de présence	13 000	13 000	13 000
- T.C.L	1 667	999	1 785
- Autres charges	3 809	14 079	18 873
	<u>79 424</u>	<u>108 626</u>	<u>178 402</u>

Note 12 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

la variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
- Total des autres passifs courants au 30/06/2008	481 949	-	-
- Total des autres passifs courants au 31/12/2007	(491 595)	-	491 595
- Total des autres passifs courants au 30/06/2007	-	459 857	-
- Total des autres passifs courants au 31/12/2006	-	(447 526)	(447 526)
- Intérêts sur cessions de titres	645	-	1 793
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	-	(24 000)	(48 000)
	<u>(9 001)</u>	<u>(11 669)</u>	<u>(2 138)</u>

Note 13 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	<u>30 Juin</u>		<u>31 Décembre</u>
	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>2007</u>
- Total créances immobilisées au 30/06/2008	(229 732)	-	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2007	303 291	-	(303 291)
- Total créances immobilisées au 30/06/2007	-	(409 146)	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2006	-	653 366	653 366
- Total des créances convertibles au 31/12/2006	-	463 450	463 450
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2008	(179 416)	-	-
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2007	-	(439 086)	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2007	350 075	-	(350 075)
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2006	-	449 369	449 369

- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 30/06/2008	(607 975)	-	-
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2007	433 998	-	(433 998)
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 30/06/2007	-	(372 133)	-
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2006	-	202 043	202 043
- Encaissement sur cession des actions S P G	153 128	-	-
- Encaissement sur cession des actions TUNI FIL	13	-	-
- Encaissement Complément sur cession des actions PACK SERVE	402 656	664 701	664 701
- Avances sur cession actions les grands magasins spécialisés "GMS"	-	24 000	48 000
- Intérêts sur cessions titres	(645)	-	(1 793)
Total	625 393	1 236 564	1 391 772

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2008**

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNINVEST SICAR**

1 - En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 Mai 2007 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2008.

2 - Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société **TUNINVEST SICAR**, comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

3 - La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

4 - Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

5 - Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **TUNINVEST SICAR** arrêtés au 30 Juin 2008, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Juillet 2008

Le Commissaire aux Comptes

Fayçal Derbel

2008 AS 738